

CHAPITRE III

ÉLÉMENTS DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

SOMMAIRE. — Anciens édifices municipaux; Maisons communes et Hôtels de Ville.

Caractère et façades. — Vestibules et portiques. — Beffrois. — Les mairies contemporaines. — Services principaux. — Leur programme moderne.

En tant qu'éléments, au sens propre du mot, les édifices municipaux, mairies ou hôtels de ville, ne présentent pas de particularités bien spéciales. Il s'y trouve des bureaux, des salles de commissions, des cabinets de fonctionnaires, des archives, parfois des salles de fêtes ou de réunions, des bibliothèques. Tout cela ne diffère guère de ce que nous avons vu. La salle des mariages elle-même n'est en réalité qu'un salon d'une tenue sérieuse; seule, la salle de délibérations du Conseil municipal atteint, dans les grands hôtels de ville, à une importance qui la rapproche des salles d'assemblées. Il y a également bureau de président, tribune, places des conseillers, tribune publique. Mais je vous ai montré la disposition de celle de Paris, la plus grande de toutes, et vous voyez que comme composition architecturale c'est une salle fort simple, rectangulaire, et l'on peut dire que toute salle assez vaste, bien éclairée et d'accès facile conviendrait pour ce programme qui n'a rien de bien spécial. Au contraire, si quelque chose doit être recommandé à ce sujet, c'est de ne

pas jouer à la grande salle d'assemblée, et de rester dans la mesure et la proportion. Je pourrais donc borner à ces quelques lignes ce que je puis vous dire des édifices municipaux.

Et cependant, ils sont peut-être, après nos églises, ceux qui ont marqué d'une plus profonde empreinte notre architecture. Pourquoi ?

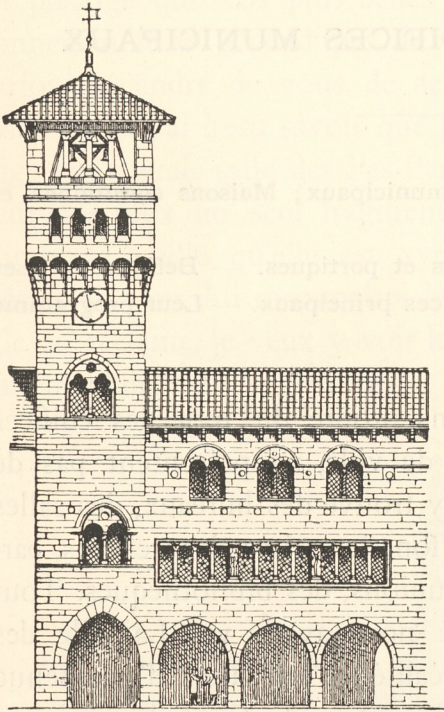


Fig. 776. — Hôtel de Ville de Saint-Antonin.

C'est que, presque autant que l'église, ils sont des monuments de tradition et de symbolisme historique ; c'est que dans le grand hôtel de ville ou l'humble mairie, il ne suffit pas que le bureau soit commode et bien placé, que chaque dépendance soit utile, les services faciles et clairs, le confortable suffisant. On ne demandera pas plus peut-être pour la Préfecture, organe moderne de la vie administrative : on veut davantage pour l'Hôtel de ville, parce qu'il se revêt dans

notre pensée de la majesté des siècles.

Sans doute aujourd'hui la tour du veilleur n'a plus à interroger l'horizon pour signaler les hostilités féodales ; le beffroi ne fait plus entendre son tocsin pour annoncer des incendies, ou son bourdon pour appeler à la délibération les notables bourgeois : le téléphone s'en acquitte mieux et plus vite ; sans doute *le populaire* ne se porte plus en foule à la *maison commune* pour concer-

ter tumultueusement des mesures de salut public; l'horloge même de la mairie qui seule autrefois avec celle du clocher donnait l'heure aux habitants pourrait s'arrêter sans que la vie de la cité en fût troublée. Mais depuis le municipe romain ou les premières com-

munes des pays latins, depuis surtout les communes ou les villes libres du moyen âge féodal, la Mairie — qu'elle s'appelât hôtel de ville, maison commune, parloir des bourgeois — a manifesté l'espérance de populations qui voulaient s'affranchir, la protestation contre le droit du plus fort, la lutte de la vie civile contre la tyrannie seigneuriale, du progrès

contre l'immobilité de l'ignorance grossière. Et, ne fût-ce qu'à l'état de souvenir et de reconnaissance instinctive, cela se symbolise dans des éléments d'architecture conservés par le respect et la tradition, horloge, beffroi, *loggia*, etc.

Je ne crois pas qu'on puisse étudier utilement un projet de

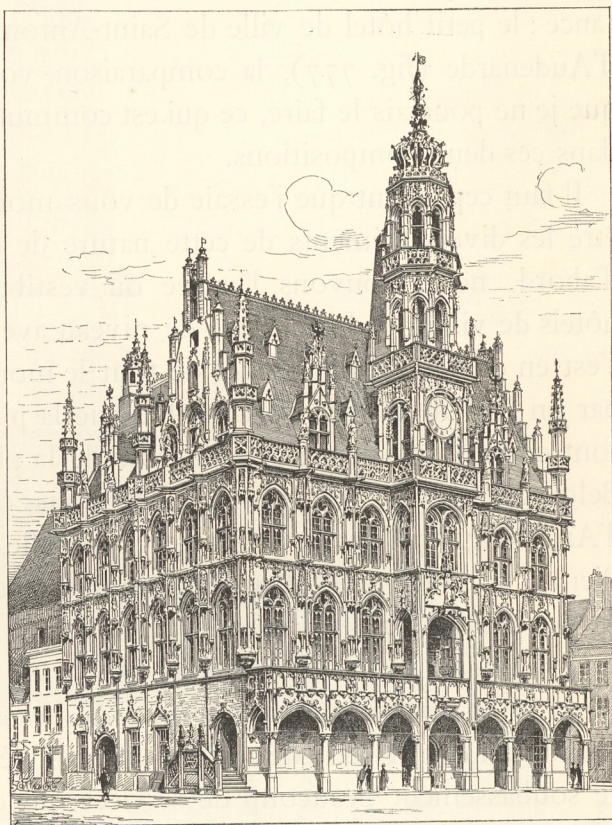


Fig. 777. — Hôtel de ville d'Audenarde.

mairie, même très modeste, si d'abord on ne se pénètre pas de ces idées, ou plutôt de ces impressions. J'aurais à vous montrer en nombre bien plus grand que je ne le puis les exemples de ce caractère des édifices municipaux : en voici deux très différents et par l'époque de la construction des édifices, et par leur importance : le petit hôtel de ville de Saint-Antonin (fig. 776) et celui d'Audenarde (fig. 777), la comparaison vous montrera mieux que je ne pourrais le faire, ce qui est commun, ce qui est différent dans ces deux compositions.

Il faut cependant que j'essaie de vous montrer ce que peuvent être les divers éléments de cette nature de compositions. Tout d'abord, nous trouvons l'entrée ou vestibule. La plupart des hôtels de ville ont leur entrée de niveau avec la place publique : c'est en quelque sorte la place de tout le monde qui se prolonge par un abri aussi libre et accessible que la place elle-même. Tels sont entre autres les hôtels de ville de la plupart des villes de Belgique, Bruges, Ypres, etc. Chez nous, ceux de Compiègne, d'Arras (fig. 778), et tant d'autres ; en Italie, ceux de Brescia, de Pienza, de Milan ; en Allemagne, ceux de Hambourg, de Brême, de Schœrbek, etc., etc. : je ne vous cite que quelques exemples.

Il y a aussi des hôtels de ville élevés au haut de perrons, et souvent de perrons très importants. Si l'entrée est ainsi moins directe, par contre cette disposition permet d'établir dans un étage de soubassement beaucoup de services qui ont immédiatement affaire au public, notamment les services de police. Parmi ces compositions, voyez dans un pays septentrional l'hôtel de ville de Leyde (fig. 779) et dans le midi le Capitole de Rome (v. plus haut, fig. 40). Il faut ajouter cependant que de nos jours on est devenu beaucoup moins indifférent aux intempéries, et qu'un perron de trente marches nous paraît désagréable à monter sous la pluie ou sous le soleil. Aussi est-il sage, en étudiant ce beau

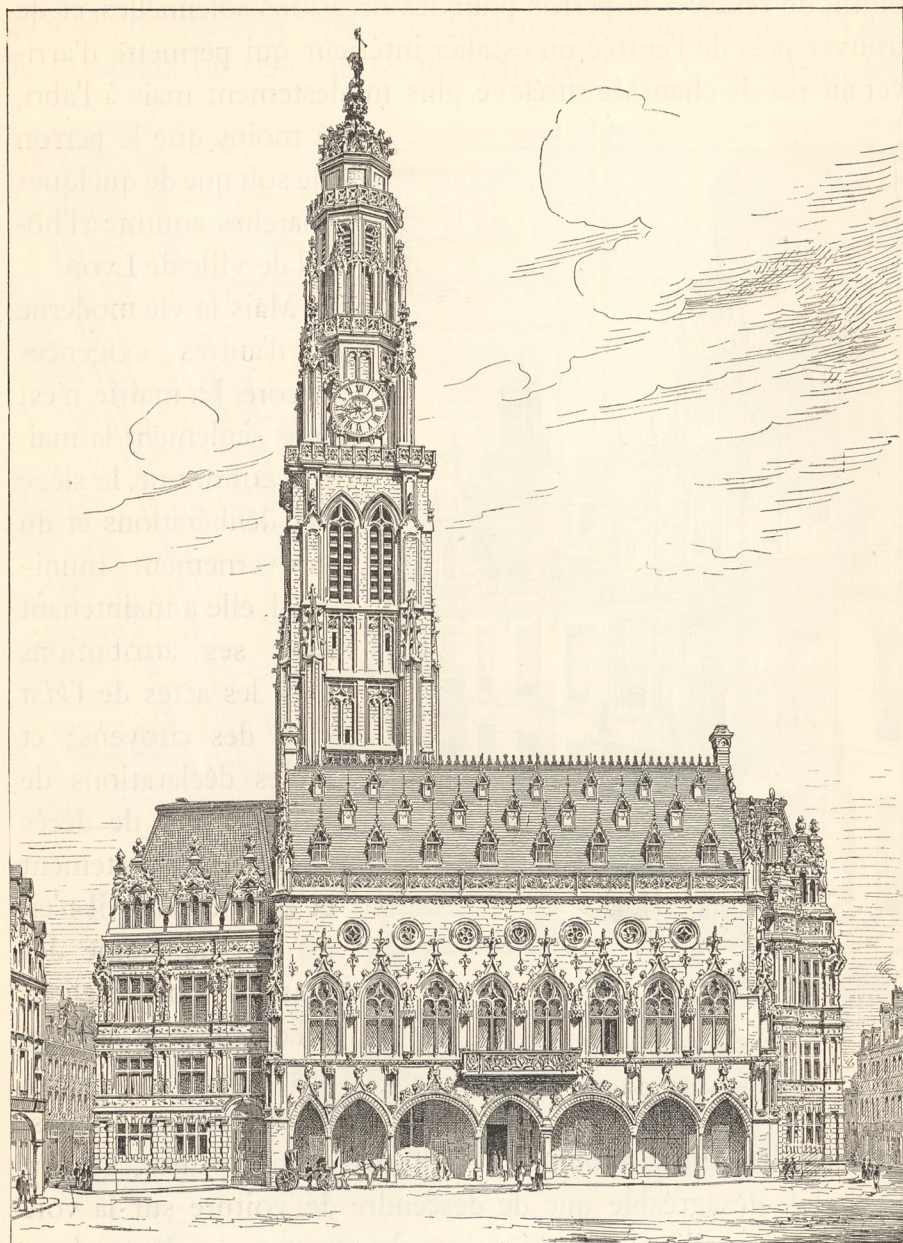


Fig. 778. — Hôtel de Ville d'Arras.

motif, de réserver le perron pour les occasions solennelles, et de trouver près de l'entrée un escalier intérieur qui permette d'arriver au rez-de-chaussée surélevé plus modestement mais à l'abri,

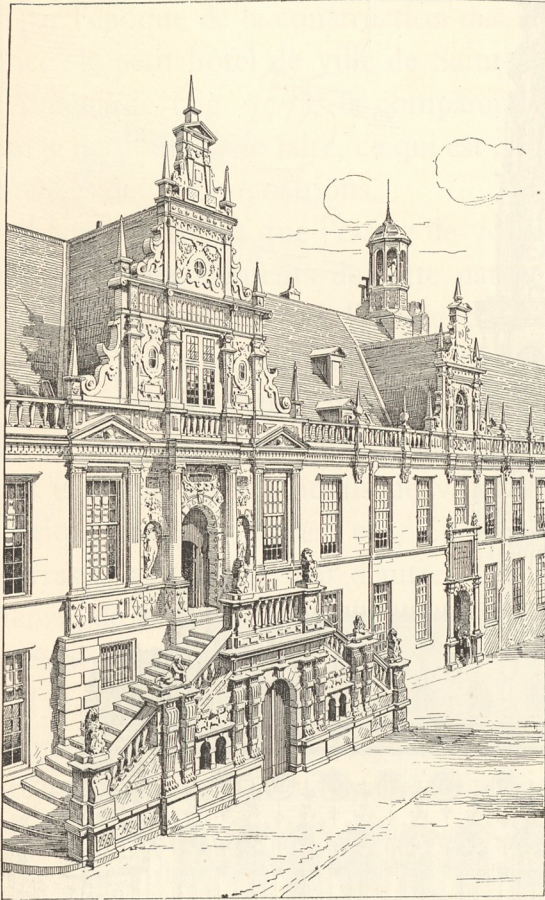


Fig. 779. — Hôtel de ville de Leyde.

à moins que le perron ne soit que de quelques marches, comme à l'hôtel de ville de Lyon.

Mais la vie moderne a d'autres exigences encore. La mairie n'est plus seulement la maison commune, le siège des délibérations et du gouvernement municipal, elle a maintenant dans ses attributions tous les actes de l'état civil des citoyens; et si les déclarations de naissance ou de décès se font discrètement et sans apparat, il n'en est pas de même des mariages qui appellent à la mairie le cortège des familles et souvent de nombreux invités.

Or dans les villes, tout ce monde arrive en voitures, et rien n'est plus désagréable que de descendre de voiture sur la voie publique, au milieu des curieux ou des importuns. Il est donc préférable que les voitures puissent entrer dans l'édifice, soit

qu'il se présente avec une cour d'honneur comme l'Hôtel de Ville de Bordeaux ou celui de La Rochelle (fig. 780), ou à Paris les

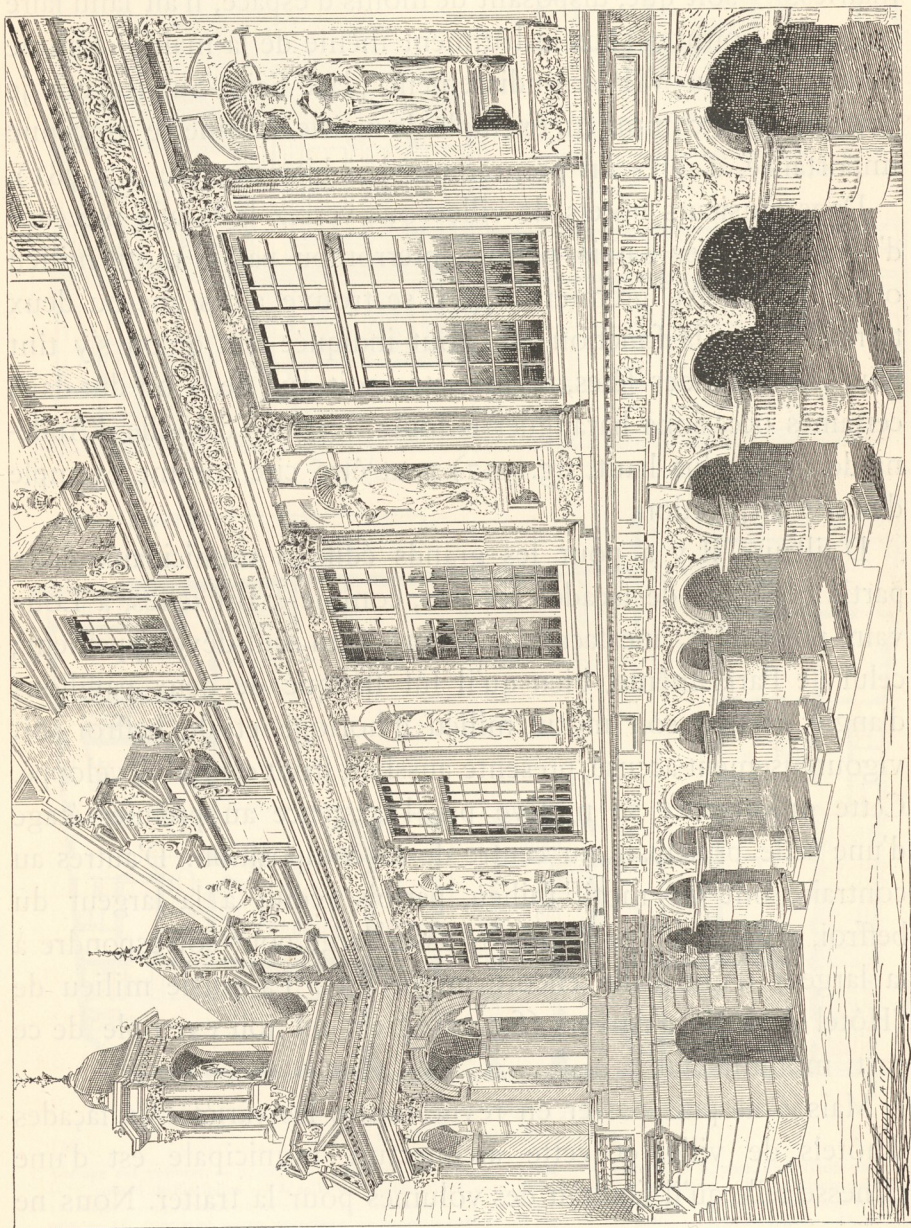


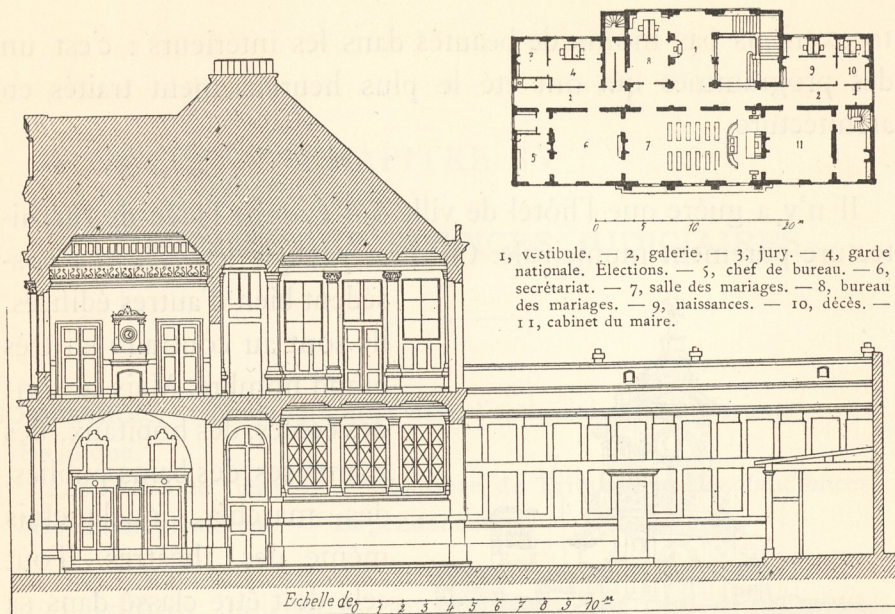
Fig. 780. — Hôtel de Ville de La Rochelle.

mairies de la rue de Grenelle (VII^e arr^t) ou de la rue Drouot (IX^e) — qui à la vérité étaient d'anciens hôtels convertis en mairies, — soit que, disposant de moins d'espace, il ait fallu faire entrer les voitures sous le bâtiment même de la mairie, comme à Paris celle du VII^e arrondissement, place Saint-Sulpice, que je vous fais voir comme un exemple de mairie urbaine de moyenne importance, d'après un programme déjà bien modifié (fig. 781).

Dans plusieurs hôtels de ville vous verrez la façade précédée d'un portique en saillie, parfois interrompu par le motif milieu ou le beffroi. Au premier étage il se trouve alors une ou deux terrasses dont la fonction était tout indiquée soit qu'on s'y tint pour assister à des fêtes, revues, etc., soit que de là on dût dans certaines occasions haranguer la foule. L'Hôtel de Ville d'Aude-narde (voir plus haut, fig. 777) peut être cité comme exemple de cette disposition.

D'ailleurs, il y a pour les grands édifices municipaux deux partis généraux de façade : les uns, comme à Bruxelles, à Louvain, présentent une façade continue, d'un seul développement ; celui de Paris même, bien qu'il fût flanqué de deux pavillons d'angle, et que son motif milieu d'horloge et de beffroi soit vigoureusement accusé, présente aussi un front central développé. Cette ordonnance se motive par l'existence au premier étage d'une salle principale au centre de la composition. D'autres au contraire ont un motif milieu, parfois réduit à la largeur du beffroi, comme à Ypres, ailleurs assez large pour correspondre à la largeur d'une salle encore importante. La partie milieu de l'Hôtel de Ville d'Anvers (fig. 782) est un joli exemple de ce parti monumental.

Mais je ne puis passer en revue toutes les variétés de façades d'hôtels de ville, et cette architecture municipale est d'une richesse telle qu'il faudrait des volumes pour la traiter. Nous ne



1, vestibule. — 2, galerie. — 3, jury. — 4, garde nationale. Elections. — 5, chef de bureau. — 6, secrétariat. — 7, salle des mariages. — 8, bureau des mariages. — 9, naissances. — 10, décès. — 11, cabinet du maire.

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20^m

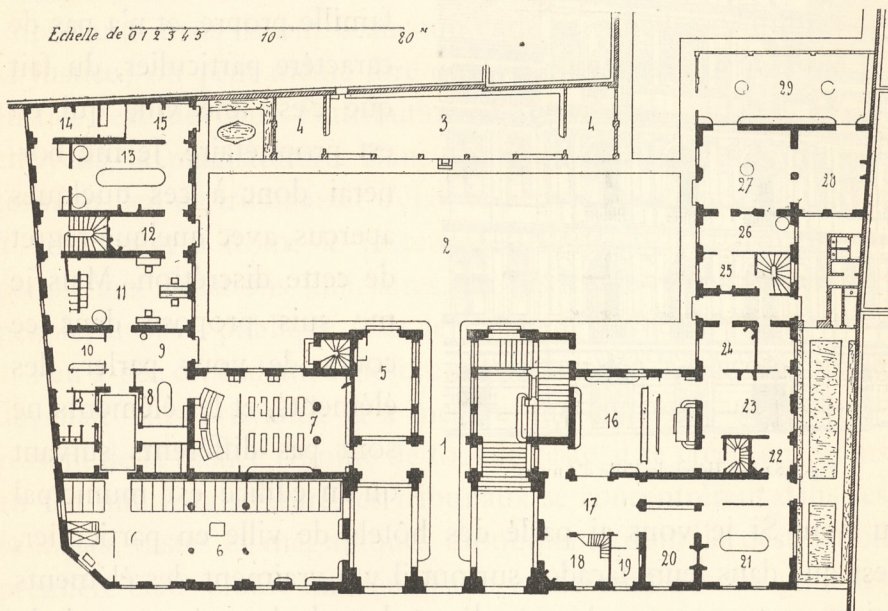


Fig. 781. — Mairie de Saint-Sulpice, à Paris (avant ses agrandissements).
Plan du rez-de-chaussée et coupe.

1, passage des voitures. — 2, cour. — 3, abri couvert. — 4, 4, remises. — 5, buvette. — 6, poste de la Garde nationale. — 7, conseil de discipline. — 8, salle des délibérations. — 9, plantons. — 10, fourriers. — 11, adjutants-majors. — 12, major. — 13, conseil supérieur. — 14, secrétaire. — 15, colonel. — 16, prétoire. — 17, vestibule de la justice de paix. — 18, concierge. — 19, secrétaire. — 20, petit cabinet du juge. — 21, grand cabinet du juge. — 22, archives courantes. — 23, greffe. — 24, cabinet du greffier. — 25, cabinet du trésorier. — 26, bureau des employés. — 27, délibérations. — 28, magasins. — 29, salle d'attente.

trouverions pas moins de beautés dans les intérieurs : c'est un des programmes qui ont été le plus heureusement traités en architecture.

Il n'y a guère que l'hôtel de ville qui évoque l'idée de l'architecture purement municipale. Ce n'est pas que les villes ne possèdent bien d'autres édifices,

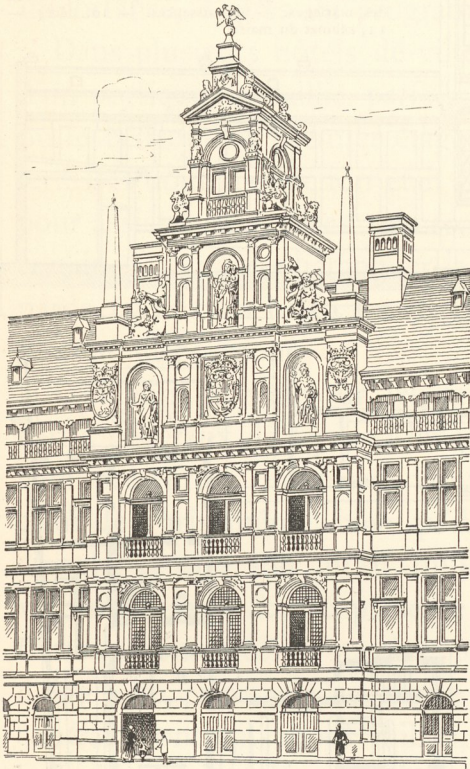


Fig. 782. — Hôtel de Ville d'Anvers.

ils sont au contraire en très grand nombre. Mais ce sont des écoles, des hôpitaux, des gymnases, des bains publics, des marchés, quelquefois même des théâtres. Tout cela doit être classé dans sa famille propre, et n'a pas de caractère particulier, du fait que c'est une ville qui en est propriétaire. Je me bornerai donc à ces quelques aperçus, avec quelque regret de cette discrétion. Mais je me suis proposé dans ce cours de vous parler des éléments, et les éléments ne sont pas différents suivant qu'un édifice est municipal

ou non. Si je vous ai parlé des hôtels de ville en particulier, c'est que dans leurs façades surtout il y a vraiment des éléments qui ne se trouvent guère que là, et dont la beauté a permis le caractère magnifique et si original des beaux monuments municipaux.